

COMMUNE D'ERPELDANGE-SUR-SÛRE / VILLE D'ETTELBRUCK

Enquête de commodo et incommodo

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le collège des bourgmestre et échevins de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre et de la Ville d'Ettelbruck informent le public que la demande suivante a été présentée :

Établissement	Aral Luxembourg SA
Emplacement	Rue du Viaduc 1 (Erpeldange-sur-Sûre)
N° dossier	1/23/0576
Objet	Station fixe de distribution de gasoil et d'essence, stockage de gasoil, aire de lavage, poste de transformation, stockage de substances et mélanges

La demande et les dossiers sont déposés au secrétariat communal à Erpeldange-sur-Sûre à partir du 6 février 2024.

L'avis concernant cette demande est affiché pendant quinze jours complets, à partir du 9 février 2024 et toute réclamation contre cet établissement est à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre dans ce délai.

Le collège des bourgmestre et échevins entendra tous les intéressés qui se présenteront le 26 février 2024 de 13.30 à 14.30 heures à la mairie au château d'Erpeldange-sur-Sûre.

Erpeldange-sur-Sûre et Ettelbruck, le 9 février 2024

Le collège des bourgmestre et échevins de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre:

Claude GLEIS, bourgmestre
Frank KUFFER, échevin
Léa SCHAEFFER, échevine

Le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ettelbruck:

Bob STEICHEN, bourgmestre
Jean-Paul SCHAAF, échevin
Pascal NICOLAY, échevin